

## Garde à vue : la colère des avocats



*Symboliquement, plusieurs dizaines d'avocats du barreau de Caen se sont rassemblés, hier, devant le tribunal de grande instance.*

Le barreau des avocats de Caen s'est mobilisé, hier en début d'après-midi, à l'heure où une audience correctionnelle et une comparution immédiate étaient en cours dans deux salles du tribunal de grande instance. Quelque 70 avocats se sont rassemblés « pour que la garde à vue soit conforme au droit de la défense. Le projet de loi de réforme de la garde à vue, tel qu'il nous est présenté aujourd'hui à la commission des lois,

**ne nous donne pas satisfaction. Ce projet de loi n'avance pas de juste rémunération des avocats qui interviennent en garde à vue ».**

Ils demandent « une aide juridictionnelle décente » pour assister les plus démunis et « faire valoir les droits de ceux qui sont privés de liberté ». Jusqu'à la fin de la semaine, le barreau de Caen fait la grève des audiences pénales et des gardes à vue.